Quant à la provenance primitive de ces dix-neuf volumes, M. Léopold Delisle ne s'en explique pas. Il les a trouvés à la Bibliothèque de la Ville de Lyon, mais d'où sont-ils venus à ce grand dépôt? Je l'ai déjà dit ailleurs. Cette bibliothèque a été formée au xvie siècle par les Pères Jésuites, dans le grand collège qu'ils avaient dans cette ville, et qui avait été fondé par le Consulat, en 1527. Ces religieux, d'un si grand savoir, ne purent manquer d'y réunir des manuscrits, quoique ce genre d'ouvrages eût alors bien perdu de sa valeur. C'est ainsi qu'ils y déposèrent : 1° le manuscrit des Sentences de saint Isidore (nº 537 du catalogue de Delandine), provenant, d'après ce dernier, de la Bibliothèque de La Serna Santander; et 2° le volume qui a pour titre : Les quatre Évangiles (nº 357 du catalogue de Delandine), lequel appartenait, dès l'année 1648, au même Collège, et qui fut montré à Baluze, à Lyon, le 15 juillet 1701. - Après le siège de Lyon, en 1793, on transporta à cette bibliothèque toutes celles des maisons religieuses de cette ville, confisquées en 1792 par la Nation, ou du moins tout ce que les bombes de la Convention, les volontaires de la République, les émissaires de l'Etat et les voleurs n'avaient pas détruit ou enlevé.

Parmi ces bibliothèques, s'est trouvée celle de la cathédrale Saint-Jean, et, dans ce dépôt, étaient pieusement conservés les manuscrits donnés à cette église par Leidrade ou d'autres de ses successeurs ou provenant de l'Île-Barbe, d'où l'archevêque d'Albon les avait rapportés en 1563, après les avoir trouvés sous les ruines de ce monastère. C'est ainsi que la Bibliothèque de la Ville possède aujourd'hui, entre autres, les manuscrits suivants étudiés par M. Delisle, savoir : 1° les Œuvres de saint Augustin (n° 524 du catalogue de Delandine); 2° le Commentaire de Bède sur le premier livre des Rois (n° 391 du catalogue de Delandine); 3° les Traités de saint Augustin (n° 525 du catalogue de Delandine).

Le premier de ces volumes, d'après l'inscription qu'il porte, a été donné à la cathédrale par l'archevêque Leidrade (798-814). Cette inscription, de la main même de cet illustre Prélat, le restaurateur des églises de Lyon, est ainsi conçue :